

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 17 heures 30,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
29	1

Date de la convocation
3 avril 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le
18 Avest 2019

et publication le 18 Avest 2019
--

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Christian Jouan – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Laurent le Corre – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boedec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Claude Bernard

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

Soutien aux événements touristiques

Le Président rappelle que le Conseil Communautaire a validé, en avril 2015, la dernière mouture de la charte de partenariat relative à l'organisation d'événements touristiques sur le territoire du Kreiz Breizh.

Depuis, le montant de la subvention ne peut excéder 50 % des dépenses affectées aux animations Grand Public. Ainsi les montants définis à partir du croisement de deux variables, à savoir le nombre de jours couverts par l'événement et le nombre de visiteurs attendus, restent la référence du cadre d'intervention mais deviennent les montants plafonds à allouer aux associations.

En juin 2015, la commission avait suggéré de scinder la tranche de fréquentation pour les événements accueillant moins de 2000 visiteurs en échelons progressifs. Depuis, sont appliqués les niveaux d'instruction suivants :

Nombre de jours / Nombre de visiteurs	1 jour	2 à 4 jours	5 jours et plus
moins de 500 visiteurs attendus	500 €	1 000 €	1500 €
de 500 à 2000 visiteurs attendus	1 000 €	1 500 €	2 000 €
de 2000 à 5000 visiteurs attendus	2 000 €	2 500 €	3 000 €
plus de 5000 visiteurs attendus	3 000 €	3 500 €	4 000 €

La commission du 4 avril 2019 a appliqué ce cadre à **9** dossiers de demande de subvention :

Événements et associations porteuses	Durée et Lieu	Prévision de fréquentation	Aide proposée	Observations
Fresque historique de Bon Repos 31 juillet, 2, 3, 5, 7, 9 et 10 août par Racines d'Argoat Son et Lumière et village d'animations.	7 jours Abbaye Bon Repos	+ de 5000 visiteurs	4000 €	même subvention en 2018 15 124 spectateurs
Lieux Mouvants tous les week-ends - fin juin/début septembre par Dialogue avec la nature Spectacles vivants/Œuvres de plasticiens in situ, Expositions/Rencontres/Conférences, 2 journées des Plantes, 1 journée Panier des Chefs cuisiniers, Forfait Semaine : formation aux « arts du jardin et du paysage », juillet et août, en pension complète au village St-Antoine.	2 mois Village St-Antoine	+ de 5000 visiteurs	4 000 €	même subvention en 2018 17 600 entrées (8600 entrées payantes aux rencontres + 9000 visiteurs libres)
Empreintes d'Artistes - 28 juin au 14 juillet par Ligne de Légende Festival d'art et d'essai le long du Canal Arts plastiques, photographie, sculpture, livres d'artistes, illustrations, estampes. Salon du livre, RDV éditeurs, RDV sur l'évolution du livre, les métiers du livre/ Ateliers illustration, marbrure, gravure, linogravure et land-art. Spectacles musique et danse hip hop sur projection d'illustrations /Balades contées et musicales.	2 semaines Plélauff Gouarec	+ de 5000 visiteurs	4 000 €	même subvention qu'à la dernière édition en 2017 avec 5500 visiteurs (7500 en 2016 avec l'assec du lac)
Guerlédan Sport Nature - 8 et 9 juin 2019 par Guerlédan Sport Nature Village d'animations et d'initiations aux sports nature.	2 jours Bon/Repos sur Blavet	+ de 5000 visiteurs	3500 €	même subvention en 2018 + de 12 000 visiteurs
Champ d'Expression – Art contemporain à la ferme - Vernissage 29 sept pour 1 mois d'expo par La Fourmie A la ferme de Trémargat - Les Chèvres de Kergonan : résidence artistique de création longue. Avant exposition : Rdv avec l'artiste, Rdv à la ferme, ateliers et visites des coulisses avec les écoles locales. Après vernissage : visites guidées tous les week-ends, visites pour les CE, visites en accès libre sur un mois.	1 mois 1 ferme Trémargat	+ de 2000 personnes	3 000 €	même subvention en 2018, environ 2000 visiteurs (public sur temps forts, élèves et visiteurs libres)

<p>Rencontres Régionales de la Permaculture et des Transitions - 24, 25 et 26 mai – pôle territorial de coopération économique du bois du barde</p> <p>Inscrites à la programmation de Fêtes de Bretagne.</p> <p>Sur la ferme bio de 15 hectares, accueil doté de l'éco-label européen (07/18), événement autour de la « Culture de la permanence » : Conférences et Tables rondes autour de 7 thèmes avec 7 structures venant présenter et partager leur savoir-faire avec le public : habitat/ énergie et technologies/ éducation et culture/ santé et bien-être/ finance et économie/ gouvernance et foncier/ agriculture et jardin.</p> <p>Festnoz, Concerts et Scène ouverte musicale.</p> <p>Pour les enfants : ateliers pédagogiques autour du « schoolforest », spectacles musicaux plurilingues, musique verte.</p>	<p>3 jours Mellionnec</p>	<p>+ de 500 (550 personnes maximum jauge sécuritaire sur le site)</p>	<p>1 500 €</p>	<p>Première édition</p>
<p>La 3^{ème} Remontée du Blavet/Doré 18 et 19 mai par Les Amis du Canal 22</p> <p>Inscrite à la programmation de Fêtes de Bretagne.</p> <p>Fête nautique, artistique, culturelle sur la section du Canal 22 réhabilitée à la navigation.</p> <p>Flottes du 18 mai : aller-retour Gouarec/Plélauff Flottes du 19 mai : Gouarec jusqu'à Port Launay</p> <p>Deux escales : à Gouarec samedi soir avec concerts et à l'Abbaye de Bon Repos dimanche midi pour un pique-nique.</p> <p>Fête d'ouverture pour les équipages volontaires et le grand public : marionnettes géantes, musiciens, artisans, artistes, expositions, initiation à la navigation, accrovoiles, course de bateaux pop-pop, ateliers matelotage, fabrication de maquettes.....</p>	<p>2 jours Gouarec Plélauff Bon Repos /Blavet</p>	<p>500 à 2000 personnes</p>	<p>1 500 €</p>	<p>Première édition</p>
<p>Summer Palets Fest 6 juillet par Les Surfers du Kreiz Breizh</p> <p>Tournois de palets et Scène musicale avec une programmation variée (8 groupes)</p> <p>Nouveautés 2019 : spectacles arts de rue, magie, jonglage, marché artisanal, animations pour enfants</p> <p>Partenariat avec les enfants de l'alsh de St Nicolas du Pélem sur les éléments de décoration de l'événement (thème : l'exotique).</p> <p>Service de transport allé et retour sur le secteur.</p>	<p>1 jour Camping de la Piscine St-Nicolas du Pélem</p>	<p>500 à 2000 personnes</p>	<p>1 000 €</p>	<p>Première demande Deuxième édition Edition 2018 : + de 500 participants amateurs de palets et de musique</p>

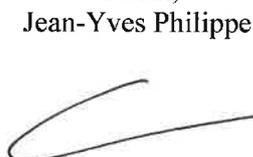
<p>In Cité - Art contemporain de rue Inauguration 18 mai par la Fourmie Résidence artistique du 14 au 18 mai Création « Fresque Parc de la Fontaine » Graffs figuratifs, géométriques, mais aussi écologiques via 1 technique de nettoyage des murs. Ateliers tout public : initiation au reverse graffiti, petite histoire du street art et du graffiti, café Tricotag, démonstration de hip hop avec l'Emdtkb. Ateliers et projet avec le collègue Edouard Herriot et le collègue/lycée Campostal.</p>	<p>1 jour Rostrenen</p>	<p>- de 500 personnes</p>	<p>500 €</p>	<p>Première édition</p>
--	-------------------------------------	---------------------------	---------------------	-------------------------

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Communautaire,
Décide, à l'unanimité :

D'attribuer dans le cadre des évènements décrits ci-dessus, les subventions suivantes :

- une subvention totale de 4000 € à l'association Racines d'Argoat, soit 2800 € (70%) sur une base forfaitaire et 1200 € (30%) sur présentation du bilan de l'évènement.
- une subvention totale de 4000 € à l'association Dialogue avec la nature, soit 2800 € (70%) sur une base forfaitaire et 1200 € (30%) sur présentation du bilan de l'évènement.
- une subvention totale de 4000 € à l'association Ligne de légende, soit 2800 € (70%) sur une base forfaitaire et 1200 € (30%) sur présentation du bilan de l'évènement.
- une subvention totale de 3500 € à l'association Guerlédan Sport Nature, soit 2450 € (70%) sur une base forfaitaire et 1050 € (30%) sur présentation du bilan de l'évènement.
- une subvention totale de 3000 € à l'association La Fourmie pour Champ d'Expression, soit 2100 € (70%) sur une base forfaitaire et 900 € (30%) sur présentation du bilan de l'évènement.
- une subvention totale de 1500 € au Pôle de coopération économique le bois du barde, soit 1050 € (70%) sur une base forfaitaire et 450 € (30%) sur présentation du bilan de l'évènement.
- une subvention totale de 1500 € à l'association Les Amis du Canal 22, soit 1050 € (70%) sur une base forfaitaire et 450 € (30%) sur présentation du bilan de l'évènement.
- une subvention totale de 1000 € à l'association Les Surfers du Kreiz Breizh , soit 700 € (70%) sur une base forfaitaire et 300 € (30%) sur présentation du bilan de l'évènement.
- une subvention totale de 500 € à l'association La Fourmie pour In Cité, soit 350 € (70%) sur une base forfaitaire et 150 € (30%) sur présentation du bilan de l'évènement.

Le Président,
Jean-Yves Philippe



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU KREIZ-BREIZH
CCKB
6, rue Joseph Pennec
22110 ROSTRENEH
02 98 28 18 18